

Dialogues Nord-Sud 2026

En première ligne : la sécurité des journalistes dans les zones de conflit et de crise

Lisbonne, Portugal, 18 mai

Note conceptuelle

Face à un paysage géopolitique de plus en plus complexe et en constante évolution, le Centre Nord-Sud (CNS) du Conseil de l'Europe a lancé en 2024 les « [Dialogues Nord-Sud](#) », une initiative visant à favoriser un dialogue inclusif et orienté vers l'action sur les questions cruciales qui façonnent les relations Nord-Sud. Les Dialogues Nord-Sud rassemblent des parties prenantes d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'ailleurs afin d'identifier des pistes concrètes de coopération et de relever ensemble les défis communs. En identifiant les principaux points de discord et en favorisant des solutions collaboratives, ces discussions visent à instaurer la confiance, à renforcer les partenariats et à promouvoir des réponses coordonnées, conformément aux valeurs et aux normes du Conseil de l'Europe qui sont partagées dans d'autres régions.

Inspirés par le travail exemplaire des lauréats du Prix Nord-Sud 2025 – M. Bragi Guðbrandsson, fondateur du modèle Barnahus et membre du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, et M. Rami Abou Jamous, journaliste palestinien couvrant l'actualité depuis Gaza –, les Dialogues 2026 se concentreront sur deux thèmes clés, dont l'un est la sécurité des journalistes travaillant dans des contextes de conflit et de crise.

Partout dans le monde, les journalistes et autres acteurs des médias (ci-après dénommés « journalistes ») sont de plus en plus exposés à la censure, aux pressions politiques et économiques, à l'intimidation, à l'utilisation abusive des cadres juridiques, à la précarité de l'emploi et aux agressions physiques, souvent dans un climat d'impunité. Ces risques s'intensifient dans les zones de conflit, où les campagnes de désinformation prolifèrent et entravent la compréhension du public, compromettent les processus démocratiques et mettent en danger les journalistes par le biais de restrictions d'accès, de harcèlement, de détentions arbitraires et de violences.

Les alertes signalées à la Plateforme du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes témoignent de l'ampleur et de la gravité de ces menaces, y compris des dangers croissants dans la sphère en ligne. Dans les zones de conflit actif telles que Gaza et l'Ukraine, les membres de la presse continuent d'être tués ou de faire l'objet de taux élevés de détention, d'agressions physiques et d'intimidation. Depuis octobre 2023, plus de 200 journalistes, pour la plupart palestiniens, ont été tués à Gaza, et bien d'autres encore ont été blessés ou détenus. L'accès des médias internationaux reste très restreint, ceux qui sont autorisés à entrer opérant sous un contrôle strict qui limite l'indépendance de leur travail. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, par [sa résolution 2623 \(2025\)](#), s'est jointe à des centaines d'organisations médiatiques internationales pour demander de toute urgence le libre accès à Gaza et le renforcement de la protection des journalistes conformément au droit international humanitaire.

Les journalistes jouent un rôle essentiel pour garantir la diffusion d'informations précises, opportunes et fiables dans les situations de conflit, protégeant ainsi les civils, prévenant l'escalade et dénonçant les violations des droits humains et du droit humanitaire. Reconnus par la Cour Européenne des Droits Humains comme des « gardiens de l'intérêt public », les journalistes ont à la fois le droit et le devoir de rendre compte de questions

d'intérêt public en vertu de l'article 10 de la Convention Européenne des Droits Humains. Les restrictions à ce droit ne sont autorisées que dans des circonstances strictement définies. Conformément aux normes du Conseil de l'Europe relatives à la liberté d'expression en temps de conflit, ce rôle est essentiel non seulement pour informer le public, mais aussi pour protéger les civils et garantir la responsabilité.

Le Conseil de l'Europe joue un rôle important dans la promotion de la sécurité des journalistes grâce à son travail de normalisation, de suivi et de renforcement des capacités. Ses principaux instruments comprennent:

- la Recommandation [CM/Rec\(2016\)4](#) sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, ainsi que son [Guide de mise en œuvre \(2020\)](#) ;
- la [Campagne pour la sécurité des journalistes \(2022-2027\)](#) ;
- la [Plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes](#), qui collabore avec des organisations partenaires internationales pour recenser les menaces et soutenir les réformes nationales.

Conscients des pressions croissantes qui pèsent sur les journalistes, de nouveaux engagements politiques ont également été pris par le biais de la [Résolution de la Conférence des ministres chargés des médias et de la société de l'information \(2021\)](#), ainsi que [de la Résolution 2317 \(2020\)](#) et de [la Recommandation 2168 \(2020\)](#) de l'Assemblée Parlementaire.

Ces efforts sont renforcés par des cadres régionaux et internationaux complémentaires, notamment le [Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité \(2012\)](#), [la Recommandation de l'UE sur la protection, la sécurité et l'autonomisation des journalistes \(2021\)](#) et la [Résolution AG/RES. 2908 \(2017\) de l'OEA](#). En Afrique, la Commission Africaine des Droits Humains et des Peuples a également mis en place un cadre pour la protection des journalistes par le biais de la [Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, de la résolution 468 \(2020\)](#) et des déclarations [d'Arusha \(2022\)](#), [de Lusaka \(2023\)](#) et [d'Accra \(2024\)](#).

Organisé par le Centre Nord-Sud, le Dialogue Nord-Sud 2026 « En première ligne : la sécurité des journalistes dans les zones de conflit et de crise » réunira des journalistes de renom, des décideurs politiques et des experts afin de :

- Mettre en lumière les risques en constante évolution auxquels sont confrontés les journalistes dans les contextes de conflit et de crise ;
- examiner les cadres juridiques et politiques existants destinés à surmonter ces risques ;
- partager des expériences opérationnelles et des bonnes pratiques entre différentes régions ;
- identifier les pistes pour renforcer la coopération internationale en matière de protection des journalistes.